

“ Un clic et c'est notifié ! “

Gestion informatique des troupeaux bovins

Apasec

Publié le: 30 septembre 2005

Page 14

Marie-Christine Gounon fait partie des douze éleveurs ardéchois équipés de Bovitel. Un outil informatique qui lui permet de notifier en direct au GDS les événements survenus dans son élevage.

Depuis un an, Marie-Christine Gounon utilise le module «inventaire» du logiciel Bovitel. Il lui permet d'accéder « en deux temps, trois mouvements » aux données essentielles à la gestion de son troupeau allaitant : entrées, sorties, transfert des notifications ou encore gestion par lot du pâturage et de la reproduction. « L'ensemble des données peut être récupéré et mis à jour directement depuis le fichier central de l'identification pérenne généralisée (et ce depuis son exploitation située à Usclades et Rieutord). J'évite ainsi tout le travail de saisie ». Le transfert des données IPG est réalisé à partir d'une connexion par serveur d'accès distant, pour le coût d'une communication téléphonique locale. L'éleveur doit être équipé d'un modem, mais aucun abonnement à Internet n'est nécessaire. « L'hiver dernier, j'ai notifié sans aucun problème plus de soixante naissances. Si un échec de transmission au GDS survient, le logiciel nous le signale aussitôt. On évite ainsi les pertes de courrier, les fax dont on ne sait pas s'ils sont correctement passés ». Pour l'éleveuse, l'utilisation de ce module inventaire est relativement « simple ». « J'ai démarré l'informatique seule, avec quelques conseils de proches. Lors de l'installation de Bovitel, une demi-journée de formation est prévue avec l'agent du GDS. Ensuite il est disponible pour répondre à nos questions par téléphone. Mais je reconnais qu'il faut passer du temps pour s'approprier les autres modules ».



Le module Bovitel pocket permet d'enregistrer les événements directement sur le terrain

Primes : préparation des documents déclaratifs

Marie-Christine Gounon a, en effet, choisi trois options supplémentaires au module « inventaire » : le Bovitel « pesée », le « primes » et le « bonnes pratiques ». « Pour le moment, je ne les ai pas vraiment exploités. Le module primes est intéressant car il permet de recenser en un instant le nombre de primes à l'abattage par trimestre ou la liste des vaches allaitantes éligibles ». Le module prépare directement le document déclaratif que l'éleveur n'aura plus qu'à envoyer à la DDAF. Du côté des bonnes pratiques, le module proposé par Bovitel remplace le registre d'élevage. Il permet de saisir quotidiennement les actes sanitaires, les éléments relatifs à la reproduction (chaleur, diagnostic de gestation, ect...) ou encore la traçabilité alimentaire (aliments distribués, provenance, numéro de lot...). Sur ce dernier point, M.C. Gounon reconnaît ne pas encore avoir franchi le pas de l'informatique et continue l'enregistrement sur papier de ses pratiques. Pour optimiser l'utilisation de Bovitel, l'éleveuse compte s'équiper du Bovitel pocket, un « ordinateur de poche » qui lui permettra de saisir en direct les événements et de transférer ensuite ces données sur le logiciel.

S.Sabot